



INFO-PARENTS SEPTEMBRE



ÉCOLE
Brind'Amour



Chers parents,

La rentrée scolaire s'est déroulée avec succès. Les élèves ont retrouvé leur milieu scolaire avec enthousiasme, et toute l'équipe est extrêmement fière de leur adaptation, de leur engagement et de leur belle énergie en ce début d'année.

Afin de favoriser un environnement sécuritaire et harmonieux pour tous, le défi du mois de septembre sera :

« Je circule correctement dans l'école. »

Au cours des prochaines semaines, nous accompagnerons les élèves dans l'apprentissage et la mise en pratique des comportements attendus lors de leurs déplacements dans l'école : marcher calmement, respecter les consignes et faire preuve de courtoisie envers les autres. Ensemble, nous contribuerons à faire de notre école un milieu sécuritaire, bienveillant et propice aux apprentissages.

Je vous remercie de votre confiance et vous souhaite une excellente année scolaire.

François Cusson

Directeur

Respect

Connaissance de soi

Persévérance

Entraide

Dates importantes



- Fête de la rentrée 11 septembre **à partir de 16 h 30**
- Réunion OPP 15 septembre **18 h30**
- Pédagogique 25 septembre

Sondage OPP– Comment aimeriez-vous vous impliquer?
À compléter avant le 30 septembre

<https://forms.gle/JW4eUYimPukVwgZy9>

Photo scolaire

8-9-13-14-15 Octobre AM

Facture du matériel didactique

Merci d'acquitter la facture du matériel didactique avant le 15 septembre.

Modes de paiement :

- En ligne via votre institution bancaire (méthode recommandée)
- Par chèque (à l'ordre du Centre de services scolaire des Trois-Lacs)
- En argent comptant (montant exact)

Important : Lors du paiement en ligne, vérifiez le numéro de référence commençant par « EC ». Chaque enfant possède son propre numéro. Une erreur peut entraîner des frais administratifs de 10 \$.

STATIONNEMENT ET DÉBARCADÈRE



- Les stationnements réservés aux employés des écoles Brind'Amour et de la Cité-des-Jeunes sont interdits en tout temps.
- Laissez la voie de circulation libre en tout temps (interdiction de se stationner dans la voie de circulation).
- Soyez vigilants dans les corridors scolaires.
- Respectez la signalisation en tout temps.



Si vous devez accompagner votre enfant jusqu'à l'école utilisez le stationnement

- Situé à l'arrière de l'école, accessible de 7 h 45 à 8 h 00.
- Une ouverture dans la clôture de la cour d'école à été créée.
- Les élèves passent par cette ouverture pour être accueillis directement dans la cour d'école par les membres du personnel.

Aucun stationnement n'est autorisé dans le débarcadère.

- **Restez dans votre véhicule** et laissez votre enfant descendre **seul** avec ses effets.
- Avancez jusqu'au bout du débarcadère, si possible.
- Assurez-vous que votre enfant soit **prêt et habillé** pour descendre **rapidement**.



Nous souhaitons vous informer que le virage à gauche sera permis pendant toute la durée des travaux du pont Ouimet.

Accueil des élèves

- Entre 7 h 50 et 8 h 00 : les élèves peuvent entrer par la cour d'école en utilisant les entrées **1 et 2**.
- Après 8 h 00 : tous les élèves doivent accéder à l'école par l'entrée principale. **3**

PLAN DES ZONES



-  Débarcadère rapide pour les parents de l'école Brind'Amour
-  Débarcadère des parents accompagnateurs de l'école Brind'Amour de 7h45 à 8h00
-  Stationnement réservé aux membres du personnel de l'école Brind'Amour
-  Stationnement réservé aux membres du personnel de l'école secondaire de la Cité-des-Jeunes



Avis

Pont situé sur la rue Ouimet, au-dessus de la rivière Quinchien
Réparation de la structure

Septembre 2026

DÉBUT DES TRAVAUX À COMPTER DU 14 SEPTEMBRE 2026

Le ministère des Transports et de la Mobilité durable informe la population que des travaux de réparation du pont situé sur la rue Ouimet, au-dessus de la rivière Quinchien, à Vaudreuil-Dorion, s'amorceront le 14 septembre et se poursuivront jusqu'à la fin de l'automne 2026. Le chantier fera relâche en hiver et reprendra au printemps 2027, pendant quelques semaines, afin de procéder à des interventions de parachèvement.

Entraves et gestion de la circulation

Dès le 14 septembre, et ce, jusqu'à la fin de l'automne 2026

- Circulation en alternance sur la rue Ouimet, entre le boulevard de la Cité-des-Jeunes et le chemin Paul-Gérin-Lajoie.
 - La circulation sera dirigée par des signaleuses et signaleurs routiers du lundi au vendredi entre 7 h et 18 h. À l'extérieur de ces plages horaires, elle se fera à l'aide de feux de circulation.
 - Afin de limiter les épisodes de congestion sur la rue Ouimet, les usagers de la route, **notamment les employés de l'école Brind'Amour et de l'école secondaire de la Cité-des-Jeunes, les employés du Centre de services scolaire des Trois-Lacs, et les parents d'élèves**, sont invités à emprunter l'avenue Saint-Charles et le chemin Paul-Gérin-Lajoie pour se rendre aux différents établissements scolaires du secteur.
 - L'accès sera maintenu pour les piétons et cyclistes durant toute la durée des travaux.
- Fermetures complètes occasionnelles de soir et de nuit de la rue Ouimet, entre le boulevard de la Cité-des-Jeunes et la rue Justine-Poirier.
 - Lors de ces entraves, les usagers sont invités à emprunter le chemin de détour balisé par la rue Jeanotte et l'avenue Saint-Charles.

Le Ministère recommande aux usagers de la route qui devront circuler dans le secteur de prévoir plus de temps pour se rendre à leur destination. Les travaux pourraient être reportés, prolongés ou annulés en raison de conditions météorologiques défavorables ou de contraintes opérationnelles. Ainsi, avant de prendre la route, il est recommandé de consulter Québec 511, un outil pratique pour planifier adéquatement ses déplacements.

Pour plus d'informations

Le Ministère remercie les usagers de la route pour leur compréhension. Pour toute question ou tout commentaire, il est possible de communiquer avec le Ministère en composant le 511 ou en allant sur la page Web transportsgouv.qc.ca/nous-joindre.

OBJET : LES MALADIES INFECTIEUSES EN MILIEU SCOLAIRE

Les maladies infectieuses en milieu scolaire sont fréquentes et peuvent avoir des conséquences pour la santé. Certaines maladies infectieuses sont contagieuses, c'est-à-dire qu'elles peuvent se transmettre d'une personne à une autre.

AVISEZ L'ÉCOLE !

Si votre enfant est malade, vous devez aviser l'école de son absence. Si vous allez chez le médecin, demandez-lui si votre enfant a une maladie contagieuse; si tel est le cas, en aviser l'école (voir la liste des maladies à signaler au verso). L'infirmière scolaire en sera informée et, si nécessaire, vous contactera pour avoir plus de renseignements en plus de répondre à vos questions.

L'enfant malade devrait rester à la maison jusqu'à ce qu'il soit capable de suivre les activités scolaires. Pour certaines maladies contagieuses, un délai pour le retour à l'école pourrait être indiqué jusqu'à la fin de la période de contagiosité.

Si votre enfant présente une condition médicale particulière, comme par exemple un système immunitaire affaibli, une maladie pulmonaire ou cardiaque, demandez à votre médecin quelles sont les maladies contagieuses qui sont à risque pour lui et avisez la direction de l'école. L'infirmière scolaire en sera informée et pourra vous prévenir si des cas de ces maladies surviennent à l'école.

LA VACCINATION ET LES MESURES D'HYGIÈNE : LES MEILLEURS MOYENS DE PRÉVENTION

La vaccination est la meilleure façon de prévenir certaines maladies. En tant que parents, vous avez la responsabilité de la vaccination de votre enfant. Votre enfant devrait avoir reçu les vaccins contre la diphtérie, la coqueluche, le tétanos, la poliomyélite, la rougeole, la rubéole, les oreillons, l'*Haemophilus influenzae* de type B, le méningocoque de sérotype C et la varicelle (s'il n'a pas déjà fait la maladie après l'âge d'un an).

Le programme québécois de vaccination prévoit que les garçons et les filles de la 4^e année du primaire reçoivent, en cours d'année, les deux vaccins suivants :

- le vaccin contre l'hépatite A
- le vaccin contre le virus du papillome humain (VPH).

Le programme québécois de vaccination prévoit que les élèves de secondaire 3 reçoivent trois vaccins : le vaccin contre l'hépatite B, le vaccin contre le méningocoque et le vaccin contre le tétanos et la diphtérie. Une mise à jour de la vaccination est également réalisée.

Pour les enfants qui présentent certaines conditions médicales, d'autres vaccins peuvent être indiqués. En cas de doute, vous pouvez consulter votre Point de service local ou votre CLSC pour compléter la vaccination de votre enfant. Pour prendre rendez-vous, consulter le site internet de [Clic Santé](#) ou appeler au 1 877 817-5279.

Les mesures d'hygiène sont également nécessaires pour prévenir la transmission des maladies contagieuses. Se laver les mains, utiliser un mouchoir de papier lors de toux ou d'éternuements (ou tousser ou éternuer dans le pli du coude ou dans le haut du bras), éviter de partager des objets personnels, couvrir les plaies d'un pansement et prendre les mesures pour éviter le contact avec le sang d'une autre personne sont des actions simples et efficaces pour tous.

Merci de votre collaboration.

Marie-Eve Allaire Drapeau

Infirmière scolaire

Source : Direction de santé publique de la Montérégie Septembre 2025

**LISTE DES MALADIES À SIGNALER PAR LES PARENTS
À LA DIRECTION DE L'ÉCOLE**

Conjonctivite

Coqueluche

COVID-19

Érythème infectieux (5^e maladie)

Gale

Gastroentérite

Grippe/influenza (confirmé par un test)

Hépatite A

Impétigo, scarlatine ou pharyngite à streptocoque du groupe A

Méningite bactérienne

Oreillons

Oxyurose

Pédiculose (poux)

Rougeole

Rubéole

Teigne de la tête ou du corps.

Varicelle (picote)

TRANSPORT SCOLAIRE

En début d'année scolaire, un volume important de demandes et de questions mobilise le personnel du Service du transport qui les traite le plus rapidement possible, selon les priorités. Veuillez prendre note que des délais de 3 à 15 jours ouvrables sont considérés normaux. Nous vous remercions de votre compréhension et de votre patience. Pour toutes questions concernant le transport scolaire veuillez communiquer directement avec eux : [Service de demandes en ligne](#)

Un changement d'adresse soumis après le 20 août sera effectif le 14 septembre 2026.

À NOTER QUE :

- Par la suite, prévoir un délai minimum de 5 jours ouvrables avant d'avoir accès au transport.
- Tout changement débutera toujours un lundi.
- Entre-temps, le transport de votre enfant sera votre



- [Informations sur le transport scolaire – Préscolaire 2026-2027](#)
- [Informations sur le transport scolaire – Primaire 2026-2027](#)



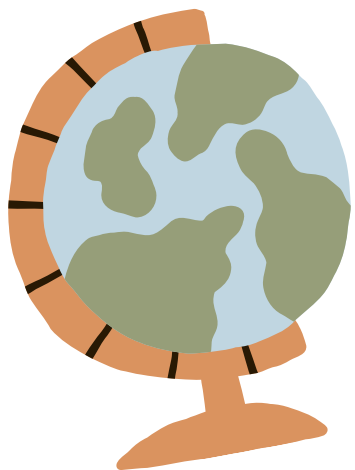
Médicaments

Le personnel de l'école peut, de façon exceptionnelle et selon la procédure établie, distribuer ou administrer des médicaments prescrits à votre enfant.

Marche à suivre :

- remplir le formulaire « Autorisation de distribuer ou d'administrer un médicament prescrit »
- Le médicament doit être remis dans le contenant original, reçu du pharmacien, avec l'étiquette faisant preuve d'ordonnance.

Lien : [Formulaire Administration Médicaments](#)



ABSENCE/RETARD/CHANGEMENT DE DÉPART

Toujours motiver l'absence ou le retard de votre enfant avant 8h30, de préférence via Clic École ou par courriel.

Voici le guide : [Clic école](#)



Les élèves en retard doivent toujours se présenter au secrétariat à leur arrivée.

 **IMPORTANT :**

- Les retards doivent demeurer exceptionnels et être justifiés par un motif valable, comme un rendez-vous médical.
- Pour un changement de départ le jour même, vous devez nous en informer avant 13 h afin de nous permettre de communiquer l'information aux intervenants concernés.

8h05 : Début des classes



✉ brindamour@csstl.gouv.qc.ca
✉ sgarde.brindamour@csstl.gouv.qc.ca
☎ 514-477-7060

SERVICE DE GARDE



Ouverture : 6:45

Fermeture : 18:00

**PÈRES PRÉSENTS,
ENFANTS GAGNANTS**



Prochain groupe
10 septembre au 12 novembre 2026
Les jeudis, de 18h à 20h30

Série de **10 ateliers**
sur des thèmes exclusifs
aux **pères** et/ou **beaux-pères**
d'enfants de tout âge.



15, rue Louise-Josephite, Vaudreuil-Dorion

Inscription gratuite
amelie@mfvs.ca ou
claire@mfvs.ca

450-218-0561 poste 108

